

AR PREFECTURE

016-211601687-20120615-201206003D-DE  
Regu le 21/06/2012

**EXTRAIT DU REGISTRE**

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 15 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2012

**PRESENTS** : MMES COUTEAU - MOUNIER

MM. SAVIN - BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –

MERCIER - TEILLET

**EXCUSES** : MM ALLEGRE – BARRAL – SUTRE

**ABSENTS** : MME BOUDOIRE

MM. CALVET – REMAUD

**POUVOIRS** : M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. SAVIN

M. BARRAL a donné pouvoir à M. BOISSIER DESCOMBES

M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT

Monsieur BOIVENT a été nommé secrétaire.

**2012-06-03 D**

**OBJET : Heures supplémentaires Monsieur GOYON Jacky**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite au sinistre de la salle des fêtes survenu dans la nuit du 24 mai, il a fait appel à Monsieur GOYON le vendredi pour venir aider à la mise en sécurité du lieu.

Monsieur le Maire précise que comme les autres agents (délibération n°2012-06-02D), Monsieur GOYON a effectué 6 heures sur la journée du vendredi qu'il convient de lui rémunérer en heures supplémentaires.

Après en délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, la rémunération de 6 heures supplémentaires pour Monsieur GOYON.

Fait à Jauldes, le 18 juin 2012

**Le Maire**

**Eric SAVIN**



Affiché le :

Certifié exécutoire le :